

Formation Gestes et postures -Aides à domicile

Pour limiter les risques liés à la manutention de personnes et à la manipulation de charges inertes et d'équipements

OBJECTIFS:

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaitre les risques et les conséquences liés à la manutention manuelle et au port de charges.
- Appréhender les risques dorso-lombaires et leur prévention
- Prendre conscience des gestes et postures réalisés sur le poste de travail
- Être capable d'appliquer les techniques adaptées pour réduire les contraintes associées



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les enjeux de la prévention
- Notions d'anatomie et de physiologie appliquée
- Risques et accidents de manutention
- Principes de prévention
- Découverte des techniques de manutention appropriées en fonction de la situation de travail
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION?

Toute personne appelée à manipuler des charges, à effectuer des postures contraignantes et/ou réaliser des manutentions auprès de personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.

PRE-REQUIS NECESSAIRE À LA FORMATION :

Pas de pré-requis à la formation

MODALITES D'ANIMATION ET MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION :

Progression pédagogique par objectifs Méthode participative avec mise en situation

ORGANISATION ET MODALITES DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

- Salle de formation adaptée et accessible aux personnes à mobilité réduite
- Matériels divers pour réaliser les cas pratiques/manipuler des charges.
- Une feuille de présence signée par ½ journée.

VALIDATION DES ACQUIS DE LA FORMATION:

- Évaluation par le biais d'un questionnaire remis aux participants à l'issue de la formation (questions ouvertes et à choix multiples)
- Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque stagiaire participant à l'ensemble de la formation.

ANIMATEUR DE LA FORMATION :

Formateur spécialisé dans la prévention des risques professionnels (IPRP) et dans les systèmes de management Qualité Sécurité Environnement et titulaire de l'attestation de compétences "formateur PRAP" délivrée par l'INRS.

Durée: 1 jour, soit 7h00

En inter ou intra entreprise 4 à 10 stagiaires maximum par session